



Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 20 janvier 2025 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Alain PARIS, Albert LAURENT, Nathalie DUBOIS, Claude MONEGER, Jean-Jacques VAILLANT, Jean-François LAFAURIE, Laure-Hélène MASSON et Séverine VIGIER. Était excusé : Sébastien CHABENAT qui a donné procuration à Séverine VIGIER. Étaient absents : Jean François VERLHAC, Jérôme TADEUSZAK (tous deux présents de 18h30 à 19h50) et Léa DUMOND. <u>Secrétaire de séance</u> : Laure-Hélène MASSON.
En exercice	15	
Présents	11	

Appel des élus et vérification du quorum : 13 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

Ordre du jour :

- Point budget :
 - Eléments budgétaires de 2025 pour les projets d'investissements à venir
 - Demande de subvention DETR 2025 pour l'éclairage du stade
 - Demande de subvention au Conseil Départemental de Corrèze pour l'éclairage du stade et la rénovation énergétique d'un logement
 - Programme « Ecoles numériques 19 » DETR 2025
 - Parrainage d'un projet éducatif Défi Robot 2025
 - Fiscalisation de la contribution à la FDEE 19 pour 2024
- Point travaux :
 - Suites inondations : travaux salle des associations et cimetière
 - Système de chauffage de la résidence Joseph Corrèze
 - Programmes de travaux de voirie pour 2025
- Motion du Conseil Départemental de la Corrèze de la séance plénière du 28 novembre 2024
- Questions diverses.

Déroulé de la séance :

Point évoqué : Eléments budgétaires de 2025 pour les projets d'investissements à venir

Eléments à prendre en compte dans le cadre de la préparation budgétaire 2025 :

- Pas d'emprunt dans l'immédiat
- 10% de franchise sur les travaux inondations qui resteront à charge de la commune

- L'enveloppe allouée pour les travaux de l'appartement ne doivent pas dépasser 50 000€
- Audit énergétique demandé pour les travaux de rénovation de l'appartement (seul celui classé G).

Jérôme TADEUSZAK et Jean-François VERLHAC quittent la séance à 19h50. Quorum toujours atteint.

Délibération : Demande de subvention DETR 2025 pour l'éclairage du stade – **Adopté à la majorité des membres à 11 voix – 1 abstention (Alain VAUZOUR)**

Le conseil municipal décide de solliciter la DETR 2025 auprès des services de l'état pour le projet d'éclairage du terrain du stade ainsi qu'auprès de la FFF.

Délibération : Demande de subvention du Conseil départemental de Corrèze dans le cadre du plan triennal 2023 – 2025 pour deux projets : éclairage du stade et la rénovation d'un logement classé G – **Adopté à la majorité des membres à 11 voix – 1 abstention (Alain VAUZOUR)**

Le conseil municipal décide de solliciter le Conseil départemental de Corrèze pour le projet d'éclairage du terrain du stade et un projet de rénovation d'un logement classé G.

Point évoqué : Programme « Ecoles numériques 19 » DETR 2025

Le conseil municipal envisage l'achat d'un simple vidéoprojecteur non éligible à la demande DETR 2025.

Point : Parrainage d'un projet éducatif Défi Robot 2025

Le conseil municipal est informé que le collège de Beynat sollicite un don pour acquérir ou renouveler le matériel pour les séances de travail du projet éducatif Défi Robot 2025.

Délibération : La fiscalisation de la contribution à la FDEE 19 pour l'année 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres à 12 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité de fiscaliser le montant de 1473,00€ pour l'année 2025.

Point : Suites inondations : travaux salle des associations et cimetière

Le conseil municipal est informé de l'estimation de l'assureur pour les dégâts, des inondations qui ont eu lieu en octobre dernier, de 70000€ maximum pour les deux chantiers, un reste à charge de 10% sera demandé à la collectivité soit 7000€.

Point : Système de chauffage de la résidence Joseph Corrèze

Le conseil municipal est informé de l'historique des dépenses réalisées pour la maintenance et les interventions sur la résidence Joseph Corrèze depuis 2014 à aujourd'hui.

Point évoqué : Programme de travaux de voirie pour 2025

Le conseil municipal est informé que pour 2025 le programme de voirie se monte à 36 000€ et devra porter à la fois sur les traversées de route et sur les réfections de voirie.

Point évoqué : Motion du Conseil Départemental de la Corrèze de la séance plénière du 28 novembre 2024

Lecture de la motion de censure – aucune question soulevée.

Objet : Questions diverses

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Création de points d'eau en libre accès pour les communes touristiques par le syndicat de Bellovic
Le syndicat Bellovic propose aux communes touristiques la pose de points de puisage en libre accès dont l'installation et la consommation seront à la charge du syndicat.
- Devis de révision de la tondeuse John Deere
- Commission de contrôle des listes électorales : 3 personnes à proposer pour désigner le délégué du tribunal (Muriel GAYE – Charles NECA – Robert MONNIER)

Fin de séance :

La séance est levée à 20h35.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS

Le secrétaire de Séance

Laure-Hélène MASSON



